

## **CONTRAT DE RESERVATION**

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Mme et /ou M .....  
Demeurant à .....  
Tél .....  
E-mail.....

Désire(nt) réserver à M/Mme....., un chaton LOOF de race Maine Coon de la Chatterie .....

Portée née le ...../ ...../ 20.....

Mère .....

Robe : .....

Père .....

Robe : .....

Chaton       Mâle       Femelle

Nom (temporaire) : .....

Robe : .....

Le prix du chaton a été fixé à.....€TTC.

(..... euros).

Dont 150€ pour une femelle ou 100€ pour un mâle seront reversés par virement une fois le chaton stérilisé\*.

\*Le chaton doit être stérilisé avant l'âge de 10 mois : certificat Vétérinaire daté, signé, avec cachet faisant foi, et transmis à l'élevage dans les deux mois maximum après la stérilisation.

Une somme de 400 € (quatre cents euros) en arrhes est versée ce jour  
en/par ..... à l'ordre de l'éleveur ..... aux  
fins de réservation du dit chaton.

Les arrhes sont une somme versée d'avance pour l'achat d'une marchandise ou d'une prestation de services. Le professionnel ou le consommateur peut revenir sur son engagement.

Les arrhes n'obligent pas le consommateur à acheter. Par contre, elles sont perdues si le consommateur annule son achat. Le professionnel qui ne fournit pas la marchandise ou la prestation de services doit rembourser le double des arrhes versées au consommateur, sauf cas de force majeure indépendant de sa volonté (maladie, décès...) auquel cas les arrhes seront restitués.

Si non dénoncé par l'une ou l'autre des parties, un contrat de vente sera rédigé à la chatterie en présence des deux parties.

L'animal en qualité de compagnie non stérilisé sera remis contre parfait paiement au plus tard au domicile du vendeur dans les 15 jours suivants les 12 semaines du chaton : entre le ...../ ...../ 20..... et le ...../ ...../ 20..... (L'animal est réservé jusqu'à cette date).

A défaut de retirer l'animal dans le délai prévu et sans prévenance de l'acheteur il sera

considéré s'être désisté définitivement sans aucun autre recours possible.

En aucun cas ce contrat de réservation ne transfère la propriété de l'animal au profit du contractant à l'égard du vendeur tant que l'animal n'est pas clairement défini sur son aspect et ses qualités, qu'aucune des parties n'ait définitivement renoncé à son droit de désistement, ni le prix payé (réserve de propriété suivant l'art. 2367 du C.Civ) le chaton n'étant pas vendu mais réservé les parties reconnaissent en conséquence que l'article 1583 du Code Civil et le droit de rétractation des ventes à distance suivant le Code de la Consommation ne s'appliquent pas à ce présent accord.

Le certificat d'engagement et de connaissance pour l'aquisition d'un chat sera réclamé signé le jour de la vente.

Fait en double exemplaire originaux à .....

Le ...../ ...../ 20.....

**Le vendeur**

Signature, précédée de la mention manuscrite

" Lu et approuvé, bon pour accord "

**L'acheteur**

Signature, précédée de la mention manuscrite

" Lu et approuvé, bon pour accord "